



# Symposium sur le constitutionnalisme guinéen

21-22 février 2023, Hôtel Riviera, Conakry

## RAPPORT-SYNTHESE ABRÉGÉ

Nota Bene<sup>1</sup>

---

**Monsieur le Président du Conseil national de la Transition (CNT),  
Monsieur le Président de la Cour suprême,  
Monsieur le Président de la Cour des Comptes,  
Monsieur le Premier ministre chef du Gouvernement,  
Monsieur le Conseiller du Président de la Transition chargé des relations avec les Institutions républicaines,  
Mesdames et messieurs les Conseillers nationaux,  
Monsieur le Directeur Pays d'IFES,  
Monsieur le Directeur du NDI,  
Mesdames et messieurs les panélistes ;  
Chers/Chères invités/invitées),**

Le 5 septembre 2021, le Comité National du Rassemblement pour le Développement (CNRD), dirigé par le Colonel Mamadi DOUMBOUYA, a pris le pouvoir.

Dans le Communiqué de prise du pouvoir, le Colonel Mamadi Doumbouya (officiellement devenu président de la Transition), a notamment annoncé la suspension de la Constitution et, conséquemment, l'élaboration, d'une nouvelle Constitution avec le concours de l'ensemble des Guinéens, tout en prenant en compte les réalités du pays.

Dans ce contexte, le 21 septembre 2021, la Charte de la Transition, adoptée sur la base des consultations de septembre 2021 sous les auspices du CNRD, a été publiée. Cette Charte consacre des organes de la Transition parmi lesquels figure le Conseil national de la Transition (CNT).

Aux termes des dispositions de l'article 57 de la Charte de la Transition, le Conseil National de la Transition (CNT) a notamment pour missions, « d'élaborer et soumettre pour adoption, par référendum, le projet de Constitution ».

C'est en vue de l'accomplissement efficace de cette mission que le Bureau et la Conférence des présidents sous l'impulsion de M. Dansa Kourouma, Président du Conseil national de la Transition, a proposé une méthodologie marquée par l'importance attribuée à la phase préparatoire de l'élaboration du projet de Constitution. Il s'agit d'une part, de l'organisation

---

<sup>1</sup> **Ce document est le Rapport de synthèse (version abrégée)** préparé, composé et lu par M. Jean-Paul KOTEMBEDOUNO (Conseiller national, Rapporteur Général du Symposium), lors de la cérémonie de clôture du symposium. Il précède le **Rapport Synthèse (version augmentée)**, disponible, et qui, lui aussi, précède le **Rapport Général du Symposium**, lequel suivra et sera disponible en temps opportun.



# Symposium sur le constitutionnalisme guinéen

21-22 février 2023, Hôtel Riviera, Conakry

## RAPPORT-SYNTHESE ABRÉGÉ

d'un Symposium sur le constitutionnalisme en Guinée et, d'autre part, de l'organisation d'un débat d'orientation constitutionnel.

*Il convient de relever que le Symposium prépare le débat d'orientation constitutionnel.*

Le choix de cette méthodologie marquée par l'organisation d'un symposium et d'un débat d'orientation constitutionnel n'est pas seulement dicté par l'objectif du retour inclusif, participatif et réussi à l'ordre constitutionnel. Il vise également à promouvoir les modalités de l'élaboration d'une Constitution bénéficiant de l'adhésion et, conséquemment, de la création des institutions stables et efficaces.

Pris isolément, l'objectif général du symposium sur le constitutionnalisme en République de Guinée est de contribuer au renforcement de capacités des Conseillers nationaux du CNT et des acteurs socio-politiques du pays pour leur meilleure contribution au débat d'orientation constitutionnel et à l'élaboration du projet de Constitution en vue d'un retour réussi à l'ordre constitutionnel.

**Ce symposium s'est tenu sur deux jours, mardi 21 (I) et mercredi 22 février 2023 (II).**

### **I - Travaux du premier jour (21 février 2023)**

Le 21 février 2023, les travaux du symposium ont permis de passer en revue l'histoire constitutionnelle guinéenne, depuis 1958. En ce sens, tout d'abord, les contextes, les conditions d'élaboration des différentes constitutions guinéennes depuis 1958 ont été présentés et analysés. Ensuite, les grands choix constitutionnels, les pratiques constitutionnelles ont été identifiés et analysés.

Cet exercice a abouti au dégagement d'un ensemble d'enseignements pertinents formulés en recommandations.

Ces considérations préliminaires ont été suivies d'un partage d'expériences constitutionnelles de pays africains francophones et anglophones, du point de vue notamment de leur histoire constitutionnelle et, spécifiquement, de leurs expériences en termes d'organes de gestion des élections (OGE). L'approche comparée a eu pour intérêt de rendre compte des grands enseignements desdits pays en termes de principes démocratiques, d'État de droit, de stabilité des institutions républicaines, de promotion des droits et libertés fondamentaux et d'inclusion des groupes marginalisés.

Cette phase a été enrichie par des réflexions sur l'incidence des choix constitutionnels guinéens en termes de mode de scrutin sur la démultiplication consécutive des partis politiques.



# Symposium sur le constitutionnalisme guinéen

21-22 février 2023, Hôtel Riviera, Conakry

## RAPPORT-SYNTHESE ABRÉGÉ

En outre, une synthèse des rapports des consultations menées par les organes de la Transition a été présentée dans les travaux du symposium en tant qu'éléments de référence d'importance essentielle pour le CNT. Il s'agit :

- du Rapport des consultations directes des populations par les membres du Conseil National de la Transition déployés dans les 33 préfectures et les six (6) communes de la ville de Conakry, du 27 février au 8 mars 2022 ;
- du Rapport des Assises nationales organisées par le Gouvernement, du 22 mars au 29 avril 2022 sur l'ensemble du territoire national et dans certaines représentations diplomatiques de la Guinée ;
- des travaux résultant de l'immersion gouvernementale à l'intérieur du pays du 20 mai au 17 juin 2022 ;
- du Rapport du dialogue inclusif organisé par le Premier Ministre et les facilitatrices, avec l'appui du Médiateur de la CEDEAO.

Ces rapports traduisent des aspirations des populations guinéennes consultées. Ils constituent ainsi des travaux ayant pour fonction d'inspirer le CNT (constituant originaire, en vertu de la Charte de la Transition) dans ses prochains choix constitutionnels.

Au terme des débats sur l'histoire constitutionnelle et sur le partage d'expériences, les panélistes suivants ont traité des questions institutionnelles guinéennes autour de la thématique de l'organisation des pouvoirs publics.

Sur cet aspect, les exposés ont porté sur les institutions auxquelles il convient ou non de conférer un caractère constitutionnel. Il en a été de même de la remise en perspective de la question de la séparation des pouvoirs. Sur cet aspect, des approches méthodologiques originales de caractère expérimental ont été présentées et illustrées par des exemples étrangers. Enfin, les exposés et les débats ont été axés sur l'épineuse question de la nature de l'organe de gestion des élections à instituer.

### II - Travaux du second jour (22 février 2023)

**Les travaux du second jour ont tout d'abord porté sur les thématiques de l'organisation administrative et du système judiciaire guinéens.**

Concernant l'organisation administrative, des questions se rapportant aux défis et enjeux de la déconcentration, de la décentralisation, ont été soulevées. Il s'est agi notamment :

- du redécoupage administratif ;
- de l'autonomie des collectivités locales ; et



# Symposium sur le constitutionnalisme guinéen

21-22 février 2023, Hôtel Riviera, Conakry

## RAPPORT-SYNTHESE ABRÉGÉ

- de la neutralité de l'administration dans le processus électoral.

S'agissant des exposés se rapportant à la thématique de l'organisation judiciaire, ils ont tourné autour des défis de l'indépendance de la justice.

Enfin, un dernier panel a traité de la question du **Système électoral et du référendum**. Un ensemble de sujets ont été évoqués, notamment :

- la place et le rôle des partis politiques et des organisations de la société dans l'organisation des élections en Guinée ;
- les modes de scrutin.

A la suite de ces différents échanges et partages d'expériences, une séance **de restitution des travaux des panels thématiques** a été organisée. Au-delà de la restitution proprement dite,

A l'occasion de ces panels restitution, des sujets spécifiques ont été approfondis avec des éléments d'illustration nouveaux. Ce choix a consolidé la compréhension des auditeurs.

### III. Enseignements tirés du symposium

De l'organisation de ce symposium, on tire un ensemble d'enseignements essentiels :

#### Sur le plan global :

- L'ouverture de ce symposium a été marquée par la présence du Président de la Transition, le Colonel Mamadi Doumbouya. Il a **renouvelé son invitation au CNT d'élaborer un projet de Constitution inspirée des aspirations des guinéens et des spécificités socio-culturelles et historiques guinéennes. Il a ensuite souligné qu'il ne s'agit donc ni de choisir de se référer à la Constitution d'un Etat voisin encore moins d'élaborer une Constitution occultant guinéennes.** Ainsi, la structure et l'esprit du message du Président de la Transition, ont traduit sa constante volonté de créer toutes les conditions nécessaires à l'élaboration et l'adoption d'une Constitution prenant en compte des aspirations des guinéens. L'objectif de la méthode consiste à notamment garantir l'adhésion des populations à la Constitution et aux lois de la République qui ont vocation à les gouverner.
- Le choix des profils variés des intervenants (Constitutionnalistes, sociologues, historiens, spécialistes de questions électorales) a enrichi les analyses et les recommandations en raison des regards croisés ;
- L'invitation des panélistes locaux tels que les professeurs Bano BARRY, le professeur Salifou SYLLA, Madame Camara Djenabou TOURÉ, M. Yaya BOIRO, Dr Mohamed BÉRÉTÉ, Mohamed TRAORÉ, M. Mountaga SYLLA, M. Elhadj DIOP, Dr Kalil Aissata KEITA, Dr Abdoulaye SYLLA, Dr Ramadan DIALLO, Dr Saikou BALDÉ et, d'autre part, de



# Symposium sur le constitutionnalisme guinéen

21-22 février 2023, Hôtel Riviera, Conakry

## RAPPORT-SYNTHESE ABRÉGÉ

panélistes étrangers notamment les professeurs Babacar KANTÉ, Jean-François Akandji KOMBÉ, Madame Marceline GBÉHA-AFOUDA, Mathias HOUNKPE a permis des réflexions enrichies par des expériences régionales et nationales croisées ;

- De même, constamment, des panélistes qui, pour certains, ont participé aux processus constitutants dans d'autres pays ont relevé que la méthodologie guinéenne était un précédent à saluer et qu'il convenait surtout d'en tirer des conséquences appropriées dans l'intérêt des guinéens ;
- La mobilisation des participant a demeuré constante ; ce qui a traduit l'immense intérêt pour le symposium ;
- L'invitation répétée notamment de participants et de quelques panélistes à poursuivre des réflexions approfondies sur certains sujets notamment liés aux OGE, aux modes de scrutin, au système de partis.

### Sur le plan substantiel et thématiques,

Le symposium a permis d'éclairer les participants et de remettre en perspective des questions fondamentales se rapportant notamment :

- a) aux choix constitutionnels et à la pratique constitutionnelle guinéenne depuis 1958 ;
- a) aux pouvoirs du chef de l'Etat ;
- b) à la place de la promotion des êtres humains dans des choix constitutionnels ;
- c) à la mise en place d'un organe de gestion des élections (OGE) de nature à garantir des exigences de régularité et de transparence des processus électoraux ;
- d) aux modes de scrutin et au défi de la démultiplication des partis politiques ;
- e) aux perspectives de la décentralisation et de la déconcentration en Guinée ;
- f) à l'indépendance de la justice.

Il convient de relever que chaque contribution faite par un panéliste a été accompagnée de recommandations pertinentes destinées notamment à édifier le CNT dans l'accomplissement de sa mission constituante.

A la fin de la deuxième journée, des fiches d'évaluation ont été distribuées aux participants en vue non seulement de rendre compte de leurs perceptions quant au déroulement du symposium et aux questions méthodologique et substantielles abordées. Sur cet aspect, il leur a été demandé de relever les questions qui, à leurs yeux, sont digne d'intérêt, sans avoir été soulevées.



# Symposium sur le constitutionnalisme guinéen

21-22 février 2023, Hôtel Riviera, Conakry

## RAPPORT-SYNTÈSE ABRÉGÉ

**Monsieur le Président du Conseil national de la Transition (CNT),**

**Monsieur le Président de la Cour suprême,**

**Monsieur le Président de la Cour des Comptes,**

**Monsieur le Premier ministre chef du Gouvernement,**

**Monsieur le Conseiller du Président de la Transition chargé des relations avec les Institutions républicaines ;**

**Mesdames et messieurs les Conseillers nationaux ;**

**Mesdames et messieurs les panélistes ;**

**Cher.e.s invité.e.s,**

Avant de finir ce propos, il convient de relever que ce symposium sur le constitutionnalisme en République de Guinée sera assorti d'un rapport final comportant toutes les recommandations pertinentes formulées par les différents panélistes.

Ces différentes recommandations constitueront, tout d'abord, des travaux destinés à enrichir le prochain débat d'orientation constitutionnel. Plus globalement, ensuite, elles serviront d'éléments de référence essentiels dans la conduite par le CNT de sa mission d'élaboration du projet de Constitution.

**Je vous remercie.**

Rédaction, composition, présentation

Jean Paul KOTEMBEDOUNO

Rapporteur général du Symposium

00224 610 57 92 27